

**NINO SULKHANISHVILI**

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES INTÉGRÉS DE GESTION, GÉORGIE

# Financement vert, la clé d'une gestion sûre et durable

## Nouvelle obligation verte

**L'émission d'une obligation verte de 300 millions de dollars en juillet 2024 marque une nouvelle étape dans le financement durable de Georgia Global Utilities JSC, la filiale géorgienne d'Aqualia. Quels étaient les objectifs de cette émission ?**

De nombreuses raisons ont motivé l'émission de cette obligation verte. Tout d'abord, ces dernières années, nous avons continué à travailler avec des infrastructures héritées de l'époque soviétique, dont la réhabilitation nécessite des investissements importants. L'accès à de type de mécanismes financiers est donc essentiel pour garantir une gestion sûre et durable des services.

L'obligation verte nous permet également d'affirmer notre engagement envers les critères ESG et les ODD, de plus en plus valorisés par les investisseurs et autres parties prenantes. Ce projet contribue par ailleurs à renforcer notre réputation d'entreprise et notre image de marque dans le secteur, tant au niveau local qu'international. Et cette amélioration a sans aucun doute un impact positif sur notre collaboration avec les organismes internationaux œuvrant pour une gestion durable de l'eau en Géorgie.

Les obligations vertes sont destinées au financement ou au refinancement des projets verts, autrement dit, des actifs durables et socialement responsables dans des domaines aussi divers que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les transports propres ou la gestion responsable des déchets. Elles donnent également accès à des programmes et à des incitations spécialisés dans le financement vert. Dans notre cas, la GGU a en outre reçu une subvention de la Société allemande d'investissement et de développement (DEG) pour l'élaboration d'un plan de gestion intégrée du bassin versant du

réservoir de Tbilissi, un des principaux éléments du système d'approvisionnement en eau de la capitale géorgienne. À l'heure actuelle, nous travaillons avec nos investisseurs de référence sur des projets éducatifs et de sensibilisation à la gestion durable de l'eau, à destination d'un large éventail de parties prenantes.

## Projets éligibles

**Quels sont les principaux critères de sélection des projets ?**

Un projet éligible pour la GGU doit répondre aux critères établis et contribuer à la durabilité environnementale. La GGU dresse un catalogue budgétaire d'utilisation des fonds et précise les critères d'éligibilité qui s'appliquent à tous ses projets qui relèvent de la taxonomie les classant comme verts, en soulignant comment chaque catégorie peut contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 6, ainsi qu'à d'autres ODD connexes, tels que les ODD 11, 13 et 14. En outre, dans la mesure du possible, les critères d'éligibilité applicables ont été conçus pour se conformer aux critères de sélection techniques définis dans la taxonomie de l'UE.

Les domaines éligibles comprennent le financement du développement, de la réhabilitation, de l'entretien, de la supervision et de l'exploitation de projets hydriques qui contribuent à réduire les pertes d'eau non facturées, à augmenter le nombre de personnes ayant accès à l'eau potable et à l'assainissement, à réduire la consommation énergétique annuelle du système d'approvisionnement en eau, etc. Il convient de mentionner tout particulièrement les projets visant à réduire les pertes d'eau tout au long du cycle de l'eau, y compris les domaines du comptage de l'eau, du développement de réseaux intelligents, de la



**« L'obligation verte reflète notre engagement envers les critères ESG et les ODD, qui sont de plus en plus valorisés par les investisseurs et autres parties prenantes clés »**

garantie en termes de qualité et de quantité d'eau, de la modernisation des installations de traitement de l'eau potable, de la garantie d'une gestion durable des réseaux de distribution d'eau, de la modernisation des stations de pompage, de l'entretien des systèmes de canaux alimentés par gravité, de la protection des eaux souterraines et des aquifères, etc.

Afin de garantir que les allocations soient affectées à des projets verts éligibles, nous avons mis en place un Comité des obligations durables, chargé de veiller au respect des critères accordés et d'approuver les rapports d'allocation et d'impact.

## Projets financés

**Parmi les projets et les actifs bénéficiant d'un financement vert, lesquels mettriez-vous en avant, et pourquoi ?**

En 2024, dans le cadre de projets verts éligibles, nous avons alloué de l'ordre de 29 millions de laris géorgiens à la réhabilitation du réseau d'approvisionnement en eau. Cet investissement vise à réduire les pertes d'eau et à stabiliser le réseau de distribution. En outre, près de 4 millions ont été consacrés à des projets de zonage et de remplacement de pompes contribuant à réduire la consommation d'énergie.

## Prochaines avancées

**Après cette étape importante, quelles autres mesures allez-vous prendre pour continuer à contribuer au développement durable en Géorgie ?**

Nous allons concentrer nos efforts sur la gestion durable des ressources en eau. À cet égard, l'un de nos principaux défis est la réduction des pertes en eau : pour cette raison, les projets destinés à cet effet sont une priorité et le resteront pendant au moins les cinq prochaines années.

La numérisation et l'automatisation du système d'approvisionnement en eau sont également parmi nos principaux objectifs. Nos plans d'investissement futurs comprennent des projets visant à améliorer l'efficacité de la distribution de l'eau, à détecter les fuites, et à améliorer l'efficacité énergétique, la conservation de l'eau et la prévention de la pollution.

Parmi les autres domaines d'intervention pour les années à venir figurent le développement professionnel de nos équipes, l'évaluation des risques climatiques pour nos actifs et nos opérations, les plans de gestion de la biodiversité et la collaboration avec des organismes internationaux dans le cadre de projets de protection de l'environnement.